

Etablissements hospitaliers

## 105 personnes en réanimation

- 4 dans le Cher
- 21 en Eure-et-Loir
- 8 dans l'Indre
- 24 en Indre-et-Loire
- 9 en Loir-et-Cher
- 39 dans le Loiret

## 1 306 personnes de retour à domicile (1)

- 421** décès en établissement de santé (dont **104** résidents d'établissements médico-sociaux) (2)
- 63 dans le Cher
  - 99 en Eure-et-Loir
  - 69 dans l'Indre
  - 65 en Indre-et-Loire
  - 50 en Loir-et-Cher
  - 75 dans le Loiret

## 5 356 cas confirmés issus des tests biologiques PCR

Les données sur le nombre de cas confirmés sont désormais disponibles au niveau régional

(1) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

(2) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie  
NB : Les chiffres mentionnés peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

Etablissements médico-sociaux

**333** établissements médico-sociaux ayant effectué un signalement

**2 567** résidents malades  
- **1 381** confirmés Covid-19  
- **1 186** cas possibles

**345** résidents décédés dans leur établissement d'accueil (2)

- 72 dans le Cher
- 87 en Eure-et-Loir
- 70 dans l'Indre
- 37 en Indre-et-Loire
- 37 en Loir-et-Cher
- 42 dans le Loiret

En cas de symptômes (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires), contacter en priorité votre médecin traitant et le Samu Centre 15 si votre état s'aggrave.

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ CHEZ VOUS**

information  
STRATÉGIE DE  
DÉCONFINEMENT

**A PARTIR DU 11 MAI**

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement>

## MESSAGES PRINCIPAUX

### Recommandations patients

**Pendant l'épidémie, ne négligez pas les autres pathologies**

Même pendant le confinement, les professionnels de santé continuent de vous soigner dans des conditions sécurisées.

En cas de besoin, contactez votre médecin.  
En cas d'urgence, appelez le 15.

### Coronavirus COVID-19

### Violences conjugales et intrafamiliales

#### VICTIME OU TÉMOIN ?



En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114 24h/24 7j/7.

115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.  
119 Enfance en danger.



Allez dans votre pharmacie, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.



Rendez-vous sur le tchat en ligne, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :

[www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)



3919 numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

